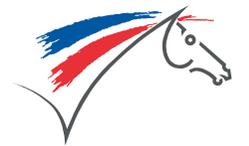


PROJET FÉDÉRAL DE DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DU TOURISME ÉQUESTRE 2017 / 2020



FÉDÉRATION FRANÇAISE
D'ÉQUITATION

CRÉDITS PHOTOS

1^{ère} de couverture :

©E. Minodier

©CRTE Normandie-www.simonphoto.fr

©Amélia Chapignac

©Thomas Micoulet

4^{ème} de couverture :

©L.PASCALE-LADROMETOURISME

TABLE DES MATIÈRES



01

6

**AMENAGEMENT
ET VIE DES
INFRASTRUCTURES**



02

12

**PARTAGE
DES
INFORMATIONS**



03

14

**FORMATION
ET RESEAU
D'EXPERTS**



04

16

**REPRÉSENTATION
ET PROMOTION DU
TOURISME ÉQUESTRE**

PRÉAMBULE

Réalité sociale, culturelle, économique, le tourisme équestre séduit et attire un public de plus en plus nombreux. Les valeurs simples mais fortes qu'il développe, son caractère convivial, une pratique au plus près de la nature, une formation spécifique rationnelle orientée vers la sécurité, l'autonomie, la responsabilité, le respect accordé à l'utilisation du cheval, ne sont pas étrangers à cet engouement justifié.

Dans une société où le développement touristique est un enjeu majeur et où l'itinérance douce apparaît comme tendance sociétale en plein essor, le tourisme équestre français tient une place essentielle. Les activités de tourisme équestre, souvent assimilées à la randonnée, sont indissociables d'activités annexes (hébergement, restauration...) et fournissent un réservoir de clientèles important générant un dynamisme économique et social, non négligeable pour les régions et **et notamment sur les territoires ruraux**.

Depuis les origines, le souci constant des créateurs et promoteurs du tourisme équestre moderne a été de défendre, préserver et entretenir les infrastructures nécessaires à sa pratique.

Conscients du rôle du tourisme équestre dans la valorisation des territoires, la FFE et le CNTE s'attèlent de-

puis plusieurs années, aux côtés des autres acteurs des sports de nature, au développement de cette activité, avec le souci permanent de préserver l'environnement.

Les Comités Régionaux, proches du terrain, ont un rôle essentiel dans tous les projets de développement liés au tourisme, aux loisirs sportifs et au tourisme équestre en particulier. Ce sont eux qui coordonnent l'action des Comités départementaux et œuvrent au quotidien pour organiser, recenser, aménager, baliser, entretenir les itinéraires de randonnée et réper-

torier les structures d'hébergement accueillant les cavaliers et leurs montures.

L'action concertée de ces Comités contribue ainsi à faire de chaque Région et Département, une destination de qualité pour le tourisme équestre.

Afin de faciliter leur action, l'instance nationale a réalisé ce projet fédéral de développement des infrastructures du tourisme équestre, articulé autour de 4 axes principaux de développement :



©Roland MANAUD

- **Aménagement et vie des infrastructures**
- **Partage des informations**
- **Formation du réseau et des acteurs**
- **Représentation du tourisme équestre**

Chaque territoire pourra s'appuyer sur ce projet fédéral de développement des infrastructures du tourisme équestre afin de mener, au niveau local, une politique de développement des infrastructures du tourisme équestre qui s'inscrit dans les objectifs nationaux, tout en prenant en compte les caractéristiques spéci-

ifiques de son territoire. Il s'agit de mettre en valeur les atouts de celui-ci, à travers l'activité de tourisme équestre, et de s'adapter au mieux aux éventuelles contraintes. Pour cela, la concertation avec les collectivités locales et la collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés par les loisirs sportifs de nature sont indispensables.

L'objectif de cette olympiade est d'asseoir l'attractivité du tourisme équestre en valorisant la qualité des infrastructures. Les actions mises en œuvre doivent

accroître l'intérêt des cavaliers pour le tourisme équestre. En mettant en œuvre ce projet fédéral de développement des infrastructures du tourisme équestre, la FFE et le CNTE prennent part activement au développement du tourisme équestre qui est un enjeu stratégique pour toute la filière du cheval et pour l'animation des territoires ruraux en France.



©Sophie Cousin CDT Doubs.



©Valérie Winzen



©Daniel GILLET - Airtourisme

01 AMÉNAGEMENT ET VIE DES INFRASTRUCTURES



© J. Legoux, CRTE Poitou-Charentes, Sophie Cousin CDT Doubs.

<p style="text-align: center;">CNTE</p> <p><i>L'enjeu est de soutenir les initiatives des collectivités territoriales dans la structuration de l'offre d'itinéraires / circuits équestres, en lien avec les comités départementaux ou régionaux de tourisme équestre.</i></p>	<p style="text-align: center;">CRTE</p> <p><i>L'enjeu est de coordonner l'action des Comités départementaux et de soutenir les initiatives des collectivités territoriales dans la création et l'aménagement des itinéraires équestres au sein de la région et d'intervenir auprès d'elles en tant que structure référente en matière de tourisme équestre.</i></p>	<p style="text-align: center;">CDTE</p> <p><i>L'enjeu est d'appuyer de façon opérationnelle les projets de création et d'aménagement des itinéraires équestres.</i></p>
<p style="text-align: center;"><i>La prise en compte des spécificités propres au territoire – activité touristique, environnement naturel, points forts/faibles...- est primordiale.</i></p>		
<p style="text-align: center;">Accompagner les initiatives</p> <p>Travail effectué sur la base de reconnaissances de terrain, préalables à tout aménagement, sous la responsabilité des Comités Départementaux en lien avec les Comités Régionaux, le Comité National et les collectivités territoriales. Etat des lieux, adaptation et/ou définition, aménagements à prévoir.</p> <p style="text-align: center;">Diffuser les guides méthodologiques relatifs à la création d'itinéraires équestres</p> <p>Ces documents rédigés par le CNTE à l'attention des Comités et des collectivités territoriales, font le point sur la méthode à suivre pour créer un schéma d'itinéraires et de circuits équestres sur un territoire.</p>	<p style="text-align: center;">Structurer le réseau d'itinéraires équestres</p> <p>Les différentes démarches auxquelles les CRTE doivent contribuer, en lien avec les CDTE et aux côtés des collectivités locales, pour constituer un réseau d'itinéraires équestres harmonieux et cohérent sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Effectuer un état des lieux afin d'identifier les atouts du territoire et de recenser les infrastructures existantes. • Mettre en œuvre des projets de création et/ou de réhabilitation des sentiers, en fonction des besoins identifiés : haltes équestres, revêtements, passages à gué, signalétique... • Inciter les structures départementales à inscrire les itinéraires équestres au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR). Cette démarche permet de garantir une protection légale des chemins, la continuité des itinéraires ainsi que la conservation des chemins ruraux. En effet, en inscrivant les itinéraires au PDIPR, les collectivités locales s'engagent à : <ul style="list-style-type: none"> - Ne pas aliéner les chemins ruraux, - préserver leur accessibilité, - garantir leur balisage et entretien, - passer des conventions avec les propriétaires privés pour autoriser le passage des randonneurs, - prévoir des itinéraires de substitution en cas de modification ou de suppression des chemins dans le cadre d'opérations foncières. <p>Les PDIPR sont directement inclus aux Plans Départementaux des Espaces Sites et Itinéraires (PDESI) lorsqu'ils existent.</p>	

CNTE	CRTE	CDTE
<p>Etudier l'opportunité de la classification technique d'itinéraires équestres</p> <p>Cet axe de travail examinera la pertinence de l'élaboration d'une norme fédérale relative aux caractéristiques techniques à respecter pour avoir un bon itinéraire (distance entre deux hébergements, dénivelés, revêtements, relevé des données par géolocalisation, aménagements, etc.) et le classer par niveau technique requis.</p>	<p>Structurer le réseau d'hébergements pour les cavaliers et les chevaux</p> <p>L'état des lieux des infrastructures existantes concerne aussi les structures d'hébergement à disposition des cavaliers qui randonnent sur plusieurs jours. Offrir un réseau d'hébergements cohérent et des installations adaptées pour l'accueil des chevaux est essentiel.</p> <p>Animer le réseau de professionnels, les réunir, les informer régulièrement, leur fournir des conseils et des outils pour l'aménagement de leurs établissements sont des éléments fédérateurs qui garantiront un meilleur fonctionnement.</p> <p>Le label Cheval Etape est un outil structurant qui peut intéresser ces professionnels. En effet, ce label permet de valoriser la qualité des prestations d'accueil des équadés à l'étape et d'identifier clairement les professionnels inscrits dans cette démarche.</p>	
<p>Appuyer la réalisation des aménagements</p> <p>La FFE-CNTE incite à la mise en place des aménagements sur les circuits et itinéraires.</p> <p>Diffuser les offres des fournisseurs d'aménagements</p> <p>Un carnet d'adresses de fournisseurs intervenant dans la conception et l'aménagement d'itinéraires de randonnées (balisage, panneau, mobilier d'espaces verts, terrassements, etc.) est mis à disposition.</p> <p>Diffuser les guides pratiques et méthodologiques pour créer des itinéraires équestres ainsi que les fiches pratiques relatives à l'aménagement</p> <p>Ces guides expliquent les types d'aménagement nécessaires à la réalisation d'un itinéraire équestre (barres d'attache, parkings camions ou vans, éléments de sécurité pour une traversée de route par exemple), les pré-requis à l'accueil de cavaliers à l'étape (mise à disposition d'un local de sellerie, débotté, etc.)</p>	<p>Mettre en œuvre la réalisation des aménagements</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organiser le balisage des itinéraires : le balisage contribue à améliorer la sécurité et le confort des itinéraires équestres grâce à la mise en place d'un code directionnel. <p>Au-delà de cette fonction, il vise aussi à identifier clairement la pratique équestre parmi les autres activités de randonnée. C'est pourquoi la FFE-CNTE met à disposition de ses Comités, une marque de balisage de couleur orange, officielle et reconnue. Cette marque étant déposée auprès de l'INPI depuis 2004, les Comités qui souhaitent l'utiliser doivent en faire une demande écrite auprès de FFE-Tourisme. Un « Dossier balisage » contenant des conventions d'utilisation de la marque sera alors envoyé.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Répertoire et mettre à jour toutes les informations concernant les itinéraires : lister leurs principales caractéristiques, les cartographier, enregistrer les données au format gpx. Ces données serviront à réaliser les supports de communication et à promouvoir ces itinéraires : cartes, topoguides, cartographie en ligne, etc. <p>Relayer la diffusion des ressources documentaires</p>	

CNTE	CRTE	CDTE
<p>Accompagner les comités dans leur démarche de collecte et valoriser les itinéraires équestres au niveau national</p> <p>L'outil SIG de numérisation et de qualification des itinéraires de tourisme équestre constitue un atout pour la gestion et la promotion des itinéraires équestres. Il permet d'alimenter un outil cartographique en ligne (grand public) qui valorise les itinéraires équestres de qualité en France.</p>	<p>Contribuer à la démarche Système d'Information Géographique de valorisation des itinéraires équestres</p> <p>Constituer un réseau d'acteurs de terrain qualifiés par la mise en place de formations Collecteurs GPS, pour contribuer au maillage du territoire en terme d'itinéraires renseignés dans le SIG</p> <p>Identifier un Correspondant régional SIG</p> <p>Chaque Comité Régional doit identifier un « Correspondant régional SIG ». Sous la conduite du président du Comité, ce correspondant est chargé de suivre tous les projets relatifs à la démarche de numérisation, de valorisation et de qualification des itinéraires de tourisme équestre. Il contribue à la coordination de l'action des CDTE et fait transiter les informations entre le CRTE et l'instance nationale. Celles-ci sont valorisées sur l'outil de promotion cartographique grand public GeoCheval.</p>	
<p>Encourager l'organisation d'une journée ou d'une période « Défense et entretien des chemins » en région</p> <p>Promouvoir la veille des itinéraires équestres via le dispositif « Suricate » et mobiliser les interlocuteurs en fonction de leurs prérogatives</p> <p>Suricate, plate-forme interfédérale dédiée aux pratiquants, permet de recenser les anomalies constatées sur les itinéraires telles que : chute d'arbre, glissement de terrain, mise en place d'une clôture ou barrière etc. ces alertes sont ensuite relayées aux acteurs locaux afin d'être traitées.</p> <p>Faciliter l'événementiel</p> <p>L'objectif est de permettre aux organisateurs de créer et/ ou de gérer leur(s) événement(s) de tourisme équestre plus facilement.</p> <p>Mettre à disposition un outil d'informatisation des rallyes (D.U.M)</p> <p>Cet outil apporte aux organisateurs des services facilitant l'organisation (listing des participants engagés, listing des bénévoles ...).</p>	<p>Organiser l'entretien et le suivi des itinéraires.</p> <p>Diffuser le dispositif « Suricate » grâce au flyer dédié; s'impliquer dans la résolution des incidents signalés</p> <p>Animer les circuits en organisant des évènements multisports, des journées de nettoyage des chemins, etc.</p> <p>Promouvoir l'utilisation de l'outil d'informatisation des rallyes (D.U.M.)</p>	<p>Inciter les parties prenantes du tourisme équestre à utiliser Suricate</p> <p>Soutenir l'organisation de manifestations</p>

CNTE	CRTE	CDTE
<p>Communiquer sur le projet fédéral de développement des infrastructures du tourisme équestre</p> <p>Des actions de communication autour de ce document seront mises en œuvre auprès des organismes de développement touristique et des collectivités territoriales.</p>	<p>Relayer et mettre en œuvre le projet fédéral de développement des infrastructures du tourisme équestre au niveau local</p>	
<p>Assurer la veille sur les financements européens</p> <p>Les possibilités de financement européen ont été identifiées, complétées par une veille continue.</p> <p>La fiche pratique dédiée à cette thématique, éditée par la FFE-CNTE, peut orienter les CRTE portant des projets structurants.</p>	<p>Bénéficiaire de financements européens</p> <p>Différentes aides financières attribuées par la Commission Européenne et gérées au niveau régional sont mobilisables pour développer les projets liés au tourisme équestre. Les différents programmes de financements possibles sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) : vise la réduction des déséquilibres régionaux au sein de l'Union Européenne notamment à travers le soutien au développement touristique et aux entreprises dans une démarche de développement rural; - le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) : programme lié à la PAC pour le développement des territoires ruraux; - le Fonds Social Européen (FSE) : aide liée à l'emploi; - Erasmus + : programme pour lequel les projets liés au sport sont éligibles; - l'INTERREG IV : concerne les projets dans le cadre de la coopération territoriale, transfrontalière, transnationale ou interrégionale. <p>Afin de prétendre au programme de financement le plus adapté, il est indispensable, au préalable, d'avoir défini clairement le projet à mettre en place et d'y avoir intégré les différents partenaires concernés.</p>	<p>Accompagner les démarches de demandes de financement européen menées par les CRTE en fournissant les éléments nécessaires à la mise en valeur des actions et des projets de tourisme équestre</p>



DOCUMENTS TECHNIQUES DE RÉFÉRENCE :

- Guide méthodologique pour la création et l'aménagement des itinéraires équestres
- Guide Balisage et signalisation
- Cahier technique du baliseur équestre
- Guide pratique et juridique des itinéraires équestres
- Fiches pratiques



© J.L. Legoux, CRTE Normandie.

02 PARTAGE DES INFORMATIONS



© P. Beltrami - Mayenne Tourisme, Daniel Gillet - Aintourisme, CRTE-FRANCHE-COMTE

<p style="text-align: center;">CNTE</p> <p><i>Les informations concernant les chemins, les itinéraires et circuits ont non seulement besoin d'être mises à jour en temps réel mais aussi d'être partagées par tous les acteurs, les partenaires et usagers du tourisme équestre.</i></p>	<p style="text-align: center;">CRTE</p> <p><i>La bonne diffusion des informations et l'échange sont des éléments indispensables au développement du tourisme équestre dans les régions. L'ensemble des informations, documents, actualités concernant les infrastructures du tourisme équestre doivent non seulement être mis à jour en temps réel mais aussi être partagés par tous les acteurs, partenaires et pratiquants du tourisme équestre.</i></p>	<p style="text-align: center;">CDTE</p> <p><i>L'enjeu est de disposer d'interlocuteurs qualifiés pour la mise en œuvre des projets de développement des infrastructures du tourisme équestre.</i></p>
<p style="text-align: center;">Communiquer sur l'ensemble des informations déjà disponibles</p> <p style="text-align: center;">Promouvoir l'Espace Comité</p> <p>Mettre à jour périodiquement les informations concernant les infrastructures du tourisme équestre spécifiquement mises à disposition des Comités</p>	<p style="text-align: center;">Recenser et diffuser les informations</p> <p>La diffusion des informations au sein de la région est importante non seulement auprès des pratiquants pour la promotion des itinéraires équestres – il s'agira là de publier cartes, cartographie numérique, topoguides, brochures et autres supports d'information touristique – mais aussi auprès de l'ensemble des partenaires et autres acteurs concernés par les sports de nature. Les informations doivent être accessibles facilement et au plus grand nombre. La création et la mise à jour régulière d'un site internet est indispensable.</p> <p style="text-align: center;">Utiliser l'Espace Comité</p>	<p style="text-align: center;">Relayer les informations</p>
<p style="text-align: center;">Mettre à disposition des fiches, dossiers techniques, présentations et tutoriels</p>	<p style="text-align: center;">Diffuser les documents édités par le CNTE</p>	
<p style="text-align: center;">Mettre à jour le « Guide pratique et juridique des itinéraires équestres »</p>	<p style="text-align: center;">Relayer la diffusion</p>	
<p style="text-align: center;">Accompagner les Comités et les adhérents sur les questions juridiques relatives aux infrastructures du tourisme équestre</p>	<p style="text-align: center;">Assurer une veille sur l'accès aux sites de pratique</p> <p>Conflits d'usage, chemin fermé, dégradation de l'environnement, etc. sont autant d'informations utiles à centraliser et à diffuser aussi bien à l'échelle locale que nationale.</p>	
	<p style="text-align: center;">Partager ses expériences</p> <p>Communiquer sur les projets de développement mis en place au niveau local est essentiel pour façonner une culture commune et favoriser le transfert d'expérience. Il est particulièrement utile de faire remonter toutes les informations concernant les actions menées et les projets en cours auprès de l'instance nationale.</p> <p>Toutes les bonnes pratiques peuvent être rediffusées facilement à travers les publications de la FFE. C'est notamment l'objectif de la rubrique « Initiatives en région » de l'Estafette (tirage à environ 80 000 exemplaires) qui, chaque trimestre, met une région à l'honneur en présentant un projet d'aménagement ou de développement relatif aux infrastructures du tourisme équestre.</p> <p>Le partage d'expérience passe aussi par l'échange avec les organismes locaux de tourisme ainsi qu'avec les acteurs des sports de nature, comme les comités de randonnée pédestre ou les ligues de cyclotourisme par exemple.</p>	

03 FORMATION ET RESEAU D'EXPERTS



©FFE-GDT / AC.

<p align="center">CNTE</p> <p><i>A partir des besoins identifiés, il s'agit de concevoir des contenus et des supports de formation et organiser des actions de formation.</i></p>	<p align="center">CRTE</p> <p><i>La présence d'acteurs de terrain identifiés et formés au sein de chaque région est indispensable pour mener à bien les projets de développement des infrastructures du tourisme équestre. Ces référents, experts dans des domaines bien définis, ont à la fois un rôle d'expert sur le terrain et d'interlocuteur privilégié pour tous les partenaires locaux mais aussi avec l'instance nationale.</i></p>	<p align="center">CDTE</p> <p><i>L'enjeu est de disposer d'interlocuteurs qualifiés pour la mise en œuvre des projets de développement des infrastructures du tourisme équestre.</i></p>
<p align="center">Former les acteurs de terrain Identifier les domaines d'intervention</p> <p>Les domaines d'intervention au sein desquels des actions de formation seraient utiles localement seront recensés.</p> <p align="center">Animer le pôle d'experts</p> <p>Accompagner et animer le pôle de spécialistes aux compétences reconnues qui ont pour mission de former les acteurs de terrain volontaires.</p> <p align="center">Organiser des formations régionales</p> <p>Coordonner les calendriers de formation et la présence d'experts en région, en fonction des besoins exprimés.</p>	<p align="center">Identifier un Correspondant régional Infrastructures</p> <p>Chaque Comité Régional doit identifier un « Correspondant régional Infrastructures ». Sous la conduite du président du Comité, ce correspondant est chargé de suivre tous les projets relatifs à la structuration du réseau d'itinéraires équestres dans la région. Il contribue à la coordination de l'action des CDTE et fait transiter les informations entre le CRTE et l'instance nationale.</p> <p>Les Correspondants régionaux sont réunis chaque année, afin de faire le point sur les projets en cours dans les territoires, et d'être informés des actions menées par l'instance fédérale. Des actions d'information et/ou de formation peuvent leur être dédiées selon les besoins identifiés.</p> <p align="center">Participer aux actions organisées par l'instance nationale</p>	<p align="center">Appuyer le Correspondant régional Infrastructures en département</p>
<p align="center">Informier, former et animer le réseau fédéral Fournir des outils aux élus des organes déconcentrés du tourisme équestre</p> <p>Les orientations de travail déclinées dans la présente feuille de route sont étayées par les ressources mises en ligne sur l'Espace Comités.</p> <p align="center">Mener des actions de formation Organiser un séminaire périodique des organes déconcentrés du tourisme équestre</p>	<p align="center">S'impliquer dans les rendez-vous fédéraux, faire preuve de proactivité en faisant remonter et en proposant ses bonnes pratiques</p>	<p align="center">Faire remonter les expériences structurantes des territoires susceptibles d'être mises en œuvre dans d'autres endroits</p>
<p align="center">Former des formateurs de baliseurs et de collecteurs GPS</p> <p>La formation des formateurs qui officient en région est assurée au niveau régional.</p>	<p align="center">Former des baliseurs équestres et des collecteurs GPS</p> <p>La formation des baliseurs équestres est confiée aux organes déconcentrés de la FFE-CNTE. De même, pour contribuer à la qualification des itinéraires équestres (géolocalisation des points d'intérêt équestre et touristique etc.), des formations de collecteurs GPS sont aussi organisées en région.</p>	

04 REPRÉSENTATION ET PROMOTION DU TOURISME ÉQUESTRE



© Thomas-Micoulet, S.Laval, CRTE-FRANCHE-COMTE

<p style="text-align: center;">CNTE</p> <p><i>Il s'agit d'identifier les atouts du tourisme équestre pour le valoriser auprès des différents acteurs et partenaires par une communication adaptée. Ce travail d'image est indispensable pour donner une véritable visibilité au tourisme équestre et ainsi appuyer les démarches concernant les infrastructures.</i></p>	<p style="text-align: center;">CRTE</p> <p><i>Il s'agit d'identifier les atouts du tourisme équestre régional et de les valoriser auprès des différents acteurs et partenaires locaux. Cette démarche est indispensable pour donner une véritable visibilité au tourisme équestre au sein du territoire et ainsi appuyer les projets concernant les infrastructures. Pour cela, la compétence des bénévoles des comités régionaux et leur représentation active dans les instances locales est indispensable.</i></p>	<p style="text-align: center;">CDTE</p> <p><i>L'enjeu est d'assurer une représentation active du tourisme équestre dans les instances locales.</i></p>
<p style="text-align: center;">Identifier les atouts du tourisme équestre Valoriser les informations existantes sur le poids socio-économique du tourisme équestre en France</p> <p>Rédiger au niveau national un dossier complet sur le poids socio-économique du tourisme équestre ou de la pratique du loisir pour argumenter auprès des collectivités.</p>	<p style="text-align: center;">Recueillir des éléments quantitatifs et qualitatifs pour la production de statistiques nationales sur la contribution et les retombées économiques du tourisme équestre</p>	
<p style="text-align: center;">Valoriser les atouts du tourisme équestre</p> <p>Mise en place d'une campagne de communication pour améliorer la notoriété du tourisme équestre à tous les niveaux.</p> <p style="text-align: center;">Diffuser la plaquette institutionnelle « Le Tourisme équestre en France »</p> <p style="text-align: center;">Améliorer la diffusion de « Cheval Nature » et de ses déclinaisons locales au-delà du réseau fédéral</p> <p>L'envoi directement aux CDT/CRT, offices de tourisme du catalogue national ou régional concerné peut être un bon moyen de promouvoir le tourisme équestre auprès des touristes.</p>	<p style="text-align: center;">Promouvoir le trimestriel du Tourisme équestre : l'Estafette</p> <p style="text-align: center;">Relayer la diffusion de la plaquette</p> <p style="text-align: center;">Favoriser le référencement de Cheval Nature dans les offices de tourisme</p> <p style="text-align: center;">Solliciter / impliquer les CRT et CDT dans les projets de tourisme équestre</p>	

CNTE	CRTE	CDTE
<p>Participer à des évènements nationaux et/ou interrégionaux du tourisme, des loisirs et des sports de nature</p> <p>Les différents évènements liés au tourisme et aux Loisirs Sportifs de Nature (Salon Destinations Nature, Salon Mondial du Tourisme...) sont une occasion privilégiée de promouvoir le tourisme équestre via des participations actives : stands et/ou interventions lors de conférences.</p>	<p>Intervenir et/ou représenter le tourisme équestre dans ces manifestations</p>	
<p>Promouvoir les itinéraires labellisés « Grand itinéraire équestre » et le tourisme équestre en France et au-delà de nos frontières.</p> <p>Faire reconnaître les itinéraires équestres via les différentes labellisations internationales dont « Itinéraire culturel européen ».</p>	<p>Porter des projets d'itinéraires répondant au cahier des charges du label « Grand itinéraire équestre »</p>	<p>Soutenir les projets de « Grands itinéraires équestres » portés par les CRTE</p>
<p>Renforcer la représentation du tourisme équestre au sein des institutions et collectivités locales</p> <p>L'enjeu est d'inciter les organes déconcentrés à intervenir auprès des institutions et des partenaires afin de faire connaître le tourisme équestre pour qu'ils deviennent des interlocuteurs incontournables. Les acteurs du tourisme équestre peuvent aussi participer aux travaux menés et/ou avoir des conventions-cadres avec : les services de l'Etat, les collectivités, le mouvement sportif notamment à travers des partenariats avec d'autres fédérations.</p>	<p>Siéger dans les instances locales</p> <p>Les Conseils Départementaux ont la responsabilité en matière de gestion et de développement maîtrisé des sports de nature.</p> <p>Chaque département a l'obligation de créer une Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires (CDE-SI) relatifs aux sports de nature. Cette Commission est chargée d'élaborer, en concertation avec l'ensemble des acteurs intéressés - Comités Départementaux Olympiques et Sportifs, Fédérations sportives, groupements professionnels, associations de protection de l'environnement, élus locaux, représentants de l'Etat - un Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI).</p> <p>Afin de faire valoir les intérêts des cavaliers, il est donc essentiel de veiller à ce qu'un représentant du tourisme équestre siège dans chaque CDESI de la région.</p> <p>D'autres commissions ou groupes de travail existent au sein des Conseils Régionaux et Départementaux et ont un rôle décisif dans les projets de développement et d'aménagement liés aux loisirs sportifs de nature. Les représentants du tourisme équestre y ont toute leur place.</p>	

CNTE	CRTE	CDTE
<p>Favoriser et faire vivre les partenariats pour défendre les intérêts locaux des usagers, les gestionnaires de l'espace (PN, PNR, ONF, VNF) pour favoriser le dialogue et la cohésion. Les conventions nationales avec la Fédération Française de Randonnée Pédestre, la Fédération Française de Cyclotourisme et l'ONF sont déclinables à l'échelle régionale et départementale.</p>	<p>Décliner les partenariats au niveau local</p>	
<p>Susciter ou s'insérer dans des événements locaux de randonnée multi-activités</p> <p>Encourager la création d'événements pour favoriser l'animation et la vie des infrastructures de tourisme équestre</p> <p>Il s'agit d'intégrer le tourisme équestre dans la politique locale d'animation des territoires et de développement des randonnées.</p>	<p>Agir en concertation</p> <p>Aujourd'hui, aucun projet de développement lié aux sports de nature et aux itinéraires n'est envisageable sans concertation avec l'ensemble des acteurs locaux concernés. Ces relations partenariales sont essentiellement fondées sur la bonne entente et la défense des intérêts communs et sont à adapter selon les besoins de chaque territoire.</p> <p>La co-organisation et la participation des acteurs du tourisme équestre à des manifestations multi-activités (type Défi-Nature) peuvent être une bonne manière de mettre en œuvre de façon concrète les conventions nationales.</p>	

DOCUMENTS TECHNIQUES DE RÉFÉRENCE :

- **Plaquette « Le Tourisme équestre en France »**
- **Dépliant « Le Tourisme équestre »**
- **Conventions nationales FFE-FFRP, FFE-FFCT et FFE-ONF**
- **Cahier des charges des manifestations**



© E. Minodier



RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS SUR FFE.COM/TOURISME :

• **Actualités**

Retrouvez dans cet onglet toutes les actualités nationales du tourisme équestre.

• **Evènements**

Tous les évènements du tourisme équestres y sont rassemblés : l'Equirando, la Semaine Européenne du Développement Durable et la Journée Nationale de l'Attelage de Loisir.

• **Gîtes et chemins**

Cet onglet regroupe plusieurs grandes rubriques. Vous y trouverez :

- Le balisage avec les marques officielles de la FFE-CNTE, la formation des baliseurs et la charte officielle
- Les itinéraires équestres rassemblant les cartes

de randonnées, brochures, topo-guides de toute la France

- L'hébergement des chevaux à l'étape
- Les acteurs en région avec la liste des correspondants régionaux, celle des formateurs et la liste officielle des baliseurs équestres
- Les ressources documentaires avec le guide pratique et juridique, les guides méthodologiques, une bibliographie sur le thème du sport, des loisirs, de l'environnement et du tourisme...

• **Publications**

Dans cette partie sont regroupées toutes les publications du tourisme équestre : l'Estafette, Cheval Nature et la Lettre du Tourisme équestre.

• **CNTE**

De la présentation du CNTE aux assemblées générales, toutes les informations sur le Comité National de Tourisme Equestre sont réunies ici.



CONTACT :

FFE Tourisme - 02 54 94 46 00
ffe.com/tourisme - tourisme@ffe.com